

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24/09/2025

## PSE Auchan : la vérité, toute la vérité !

Le Tribunal administratif de Lille vient d'annuler le Plan de Sauvegarde de l'Emploi d'Auchan. Alors que la décision de justice est claire, certains syndicats signataires cherchent aujourd'hui à se dédouaner de leurs responsabilités, jouant les pompiers après avoir attisé l'incendie.

FO n'était pas signataire de ce PSE !

Force Ouvrière a toujours refusé de cautionner ce plan au rabais, construit uniquement pour réduire artificiellement les frais de personnel, sans garanties réelles pour les salariés.

Nous dénonçons depuis le départ l'absence :

- De maintien intégral du salaire en cas de reclassement,
- D'indemnités supra-légales dignes de ce nom,
- D'obligation de reclassement dans l'ensemble du groupe Mulliez,
- De solutions équitables pour les salariés des magasins et d'AECF.

Les syndicats signataires retournent leur veste ... Il est important de rappeler que sans leur signature, ce PSE n'aurait sûrement pas été validé par la DREETS. Aujourd'hui, à la suite de la décision du Tribunal, ils se découvrent de nouveaux arguments ... mais oublient commodément de rappeler qu'ils ont validé le texte contesté !

Leur duplicité est évidente : ils se présentent désormais comme défenseurs des salariés alors qu'ils ont contribué à faire passer un plan injuste et inéquitable.

Contrairement à ce que certains veulent faire croire, le jugement ne se limite pas à une question de procédure. Il s'agit bien d'un désaveu cinglant pour la direction d'Auchan et pour ses soutiens syndicaux.

La direction d'Auchan tente de masquer son projet véritable : réduire au maximum la masse salariale au détriment de l'emploi (le pourcentage de reclassement est seulement de 15 % contre 27 % pour le dernier !), des conditions de travail et de la reconnaissance des salariés.

Ce jugement prouve que la manœuvre était illégale et que la lutte syndicale paie.

FO appelle les salariés à rester vigilants :

- La direction a fait appel, mais rien ne doit nous faire oublier que la validation de l'accord PSE est annulée,
- Seule l'unité et la transparence syndicale permettront d'empêcher de nouvelles attaques contre l'emploi,
- FO continuera de défendre les salariés avec un discours clair et sans compromission.

FO n'a jamais trahi. FO n'a jamais signé. FO continue le combat !

### Contacts

Angélique Bruneau, secrétaire générale-adjointe en charge de la grande distribution  
06 72 54 04 97 / angelique.bruneau@fgta-fo.org

Franck Martinaud DSR Auchan  
06 45 13 16 06 / fo.auchan.retail.france@gmail.com